

Coté Frênette...

Juillet

Mardi 22 juillet 21h / Maison de la Nature

DIAPORAMA « **LA FLORE DES PYRENEES** » - présenté par un garde-moniteur du Parc National des Pyrénées.

Vendredi 25 juillet 8h30 > 17h / Hameau de Lurgues

SORTIE BOTANIQUE « **INITIATION A L'IDENTIFICATION D'ESPECES FLORALES DANS LA RESERVE NATURELLE D'AULON** » - encadrée par Françoise Laigneau, accompagnatrice en montagne et chargée d'étude connaissance de la flore au Conservatoire Botanique Pyrénéen.

Mardi 29 juillet 21h / Maison de la Nature

DIAPORAMA « **DES CABANES, DES BERGERS, DES ARCHEOLOGUES** » présenté par Carine Calastrenc, ingénieur d'étude en archéologie - CNRS.

Mercredi 30 juillet 8h30 > 17h / Hameau de Lurgues

SORTIE PHOTOGRAPHIQUE « **INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE NATURE DANS LA RESERVE NATURELLE D'AULON** » - encadrée par Daniel Guilly, accompagnateur en montagne.



Arrivée du Tour de France le 23 juillet au Pla d'Adet, l'une des étapes majeures de la 101ème édition de la Grande Boucle.

Et ne pas oublier en **... Août**

Vendredi 8 août à partir de 10h 3ème FESTIVAL NATURE

Autour de la Biodiversité Pyrénéenne (stands éducatifs, conférences/débats, restauration sur place concert) Renseignements : 05 62 39 52 34

Coupon à déposer à la Mairie (SVP) ou écrire à l'adresse suivante communeaulon@wanadoo.fr

« Trouvons un nom pour notre journal local »

Nous mettons à contribution votre imagination pour proposer un ou plusieurs titres pour notre « gazette ».

Propositions : -

Nous vous soumettrons toutes vos « idées » lors de notre prochain numéro afin que vous puissiez choisir !

Si vous souhaitez recevoir ce journal d'information sur votre Boîte Mail, veuillez renseigner les informations suivantes :

Nom/Prénom.....

Adresse mail...

MERCI



Juin 2014

N°2

LA GAZETTE D'AULON

**Réseau Casseur d'os : 20 ans d'actions
En faveur du Gypaète barbu!**

Le Gypaète barbu ou Casseur d'os, ainsi que le réseau de bénévoles et de professionnels qui œuvre à sa sauvegarde depuis 20 ans étaient à l'honneur **les 14 et 15 juin à Aulon**. Un meeting international organisé par la LPO avec la coopération de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon leur fut consacré !

Près de 100 personnes investies à travers l'Europe pour la préservation de cet emblématique grand rapace, le plus menacé de notre continent, fêtèrent 20 ans d'actions et de résultats...

Le Gypaète barbu bénéficie aujourd'hui d'un plan national d'actions validé par le ministère de l'Ecologie. 39 couples sont recensés actuellement sur le versant français des Pyrénées. **Il y a 30 ans, il ne restait qu'une dizaine de couples** de ce magnifique vautour dans les Pyrénées occidentales françaises et une quarantaine sur le versant espagnol.

Le Gypaète barbu a alors bien failli s'éteindre totalement des Pyrénées : il n'a survécu que grâce aux oiseaux nichant sur le versant espagnol et aux actions d'un réseau naturaliste informel animé par Jean-François Terrasse, président-fondateur du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR), l'actuelle Mission Rapaces de la LPO. Sur ces bases, **le réseau Casseur d'os naît en 1994. Initié par le FIR, il est animé aujourd'hui par la LPO Pyrénées Vivantes, et compte plus de 350 observateurs bénévoles et professionnels rassemblés dans différentes structures.**

Tous animés par la même motivation, sur les 6 départements du massif, ils assurent un suivi exhaustif de la population et réalisent des études scientifiques nécessaires à la mise en place de mesures de conservation adaptées: suivi de reproduction, expertise pour mettre en œuvre des conventions de gestion avec les usagers, surveillance des nids les plus vulnérables, soutien alimentaire hivernal qui a favorisé la recolonisation du massif en 20 ans...

Le meeting a permis à l'ensemble des participants de témoigner des actions menées depuis 20 ans dans les Pyrénées françaises mais aussi dans les Pyrénées espagnoles et andorranes, dans les Alpes, les Grands causses et ailleurs en Europe.

LA TRANSHUMANTE

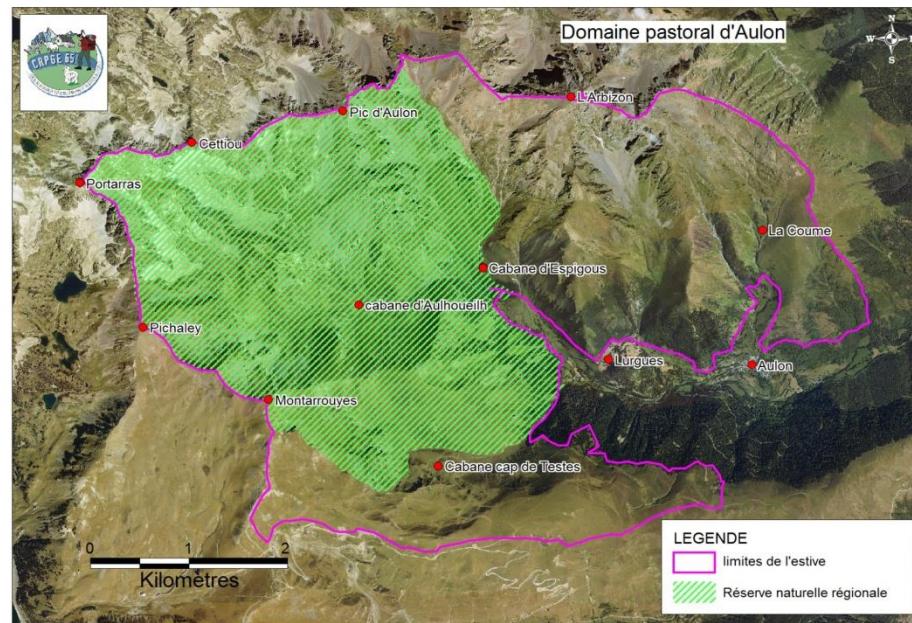
Le mot **Transhumance**, du latin **trans** (au-delà) et **humus** (la terre, le pays) est une forme de pratique pastorale liée aux déplacements des troupeaux selon l'altitude et la saisonnalité des ressources pastorales. En France, cette pratique concerne plus de deux millions de têtes de bétail. La transhumance estivale permet de palier la sécheresse qui sévit l'été et jaunit les pâturages des plaines. Dès le mois de juin, des troupeaux gagnent alors les montagnes les plus proches. Ils en reviendront entre septembre et novembre, avant le retour de la neige.

L'estive est la période de l'année où les troupeaux paissent sur les pâturages de montagne. Cette période correspond à la repousse des herbages d'altitude. L'estive culmine au mois d'août lorsque les troupeaux accèdent aux altitudes les plus élevées. Dans les Pyrénées, les estives sont des pâturages d'altitude, d'une surface d'un seul tenant et supérieure à 10 ha. Mais il existe d'autres noms : dans les Alpes et en Provence, on parle d'« alpe », d'« alpage » ou de « montagne » ; dans les Vosges, le nom générique est la « chaume » ou la « haute chaume ».

La pratique de l'estivage implique la construction d'installations servant au logement (cabanes des bergers, gîte non couvert des animaux-brebis, chèvres, vaches) et à l'exploitation (traite des animaux, fabrication et conservation des fromages). Les vaches peuvent être traites en estive et leur lait est alors utilisé dans la fabrication de fromages : la tomme dans les Pyrénées, fourmes de cantal, laguiole et salers dans le Massif central, munster-géromé blanc ou vacherin dans les Vosges, comté dans le Jura.

Venons-en maintenant à notre estive :

LES ESTIVES D'AULON



Les estives s'étendent sur près de 2500 ha dont la moitié en RNR (Réserve naturelle régionale).

Ses limites géographiques sont :

- Au nord : crêtes de Lio/Arbizon/Portarras

- A l'ouest : crêtes du Portarras au col du Pourtet
- Au sud : le GR
- Sur le bas : selon les cas : forêt ou terrains privés.

L'altitude varie de 1350m à 2831m à l'Arbizon. Deux voies d'accès carrossables depuis Aulon et Saint Lary Soulan.

Depuis la fin du Moyen Age, nous trouvons trace dans les archives départementales de droits d'usage qui ont fait l'objet de beaucoup de discussions et de procès avec les communes prétendant à un droit d'usage.

Les estives sont la propriété de la commune d'Aulon qui organise **l'utilisation collective** de ce territoire.

Un règlement d'estive où sont définis les modes de gestions, a été validé en 2012 par le Conseil Municipal.

• Pour la saison 2014, il y aura une trentaine d'éleveurs transhumants et un cheptel prévisionnel de 300 bovins, 4000 ovins et 70 caprins.

• 1762 ha sont contractualisés dans le cadre du Plan de Soutien à l'Economie Montagnarde par le biais de la PHAE (Prime Herbagère Agro-environnementale).

• 2/3 des éleveurs sont des locaux ou des transhumants de proximité (cantons limitrophes, Haute-Garonne, Gers).

• Les animaux sont essentiellement des troupeaux viande hormis 1 troupeau ovins lait et quelques bovins lait taris avant la montée.

• Il y a deux modes de surveillance pour les ovins: par les éleveurs eux-mêmes ou par les salariés de la commune gestionnaire d'Aulon, soit un vacher et deux bergers.

Pour les bovins, le gardiennage est uniquement assuré par le vacher. Les salariés font l'objet d'un contrat de travail en CDI d'une durée maximale de 6 mois dont 5 mois en estives dans le cadre de la convention collective des Bergers Vachers.

Alexandre Pailhé Belair est notre vacher pour cette estive 2014.

Sa mission est bien entendu de gérer les troupeaux à partir de son lieu de résidence de la cabane de Cap De Testes mais également d'apporter un appui au gestionnaire de l'estive au niveau du pilotage quotidien en lien avec les éleveurs et les 2 bergers. Le travail du vacher consiste en la surveillance des bovins, sur le Rabat et sur le bas d'Aulhoueilh, prévenir les éleveurs en cas de problème, les aider si nécessaire à assurer les soins et tenir les bovins dans les limites de l'estive.

Gilles Morrere et Cédric Buchaillot sont nos deux bergers.

Pendant la saison, leur mission sera, à partir de leur lieu de résidence de la cabane de Spigous :

- réceptionner les troupeaux,
- repérer et soigner les bêtes nécessitant des soins,
- fixer les troupeaux autour des pierres à sel,
- organiser des traques régulières pour maintenir les troupeaux à l'intérieur des limites de L'estive,
- veiller au jour le jour à ce que les bêtes pacagent dans différents quartiers de pâturage afin que la ressource reste suffisante par rapport au chargement.

Puis en fin de saison, c'est le regroupement des lots, la conduite en troupeaux sur le bas de l'estive.

.

Les aménagements réalisés par la commune sur les estives d'Aulon sont nombreux :

- 5 parcs de tri et 2 parcs de chargement
- 4 cabanes : Espigous, Cap de Teste, Auloueilh et Coussitirou dont 2 conformes aux prescriptions de la convention collective des Bergers Vachers
- 1 pico centrale
- 1 générateur photovoltaïque
- 7 Talkie Walkie pour la sécurité
- 4000 m de clôtures de protection et de limite
- 3 emplacements avec des barils de sel (800 kg de sel seront montés).

Peu après le départ des troupeaux, l'opération « héliportage » a lieu. Ce n'est pas moins de 2000kg de matériel, bois, clôture, sel, fournitures diverses qui sont transportés par les airs à destination des 5 points de livraison (Cabanes de Cap de Testes, Spigous, Auloueilh et barils à sel).

Cette activité pour la commune d'Aulon continue à faire partie des enjeux majeurs d'avenir du territoire :

- maintien du milieu ouvert
- rechercher la meilleure adéquation entre la ressource et le chargement.

En 2011 un diagnostic pastoral a permis de dégager les priorités :

- améliorer la répartition du chargement sur l'estive par notamment la baisse des effectifs engagés depuis 2012.
- reconquérir des milieux fermés afin de faire reculer l'emprise de plantes invasives telles que le genévrier, les rhododendrons, noisetiers, fougères, asphodèles et autres... Le programme Agrifaune va être mis en œuvre en 2014 entre l'Office Départemental de la Chasse, la Chambre d'Agriculture, la RNR d'Aulon et la Commune.
- soutenir une activité pastorale dynamique et maintenir les emplois salariés vacher et bergers.
- améliorer les équipements avec en particulier la mise en place d'équipements de contention à l'Aloueilh où l'option a été prise par la commune de réhabiliter en 2013 les « Courtaous » ancestraux.
- Impliquer les éleveurs dans la gestion de l'estive. La Commune organise au moins une réunion annuelle avec tous les éleveurs et les salariés.

Les fêtes de la transhumance

Depuis quelques années en France, la transhumance devient un moment de l'animation des vallées par des fêtes, qui permettent de redécouvrir le terroir et les métiers du pastoralisme. Ceci dans les Pyrénées mais aussi en Alsace, les Alpes, le Massif central (le plateau de l'Aubrac et le Cantal), et en Europe (Suisse, Italie,...).

Midi – Pyrénées est une région de montagne et d'élevage. Aujourd'hui, « montagner » est devenu une véritable fête à laquelle sont associés tous ceux qui sont attachés aux coutumes anciennes.

On part tôt. On traverse les villages en grimpant vers les sommets et, le midi ou le soir, c'est la fête autour du feu et d'un bon repas. Ces traditions pastorales renaissent un peu partout.

Dès fin mai dans l'Aveyron, les troupeaux de vaches rousses partent vers les hauts plateaux de l'Aubrac. Les brebis du Couserans accompagnées de chevaux de Mérens transhument début juin. Des troupeaux partent de toutes les vallées des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et de la Haute- Garonne.

Les touristes et les marcheurs sont toujours les bienvenus pour accompagner les bergers.

La transhumance n'est pas seulement une tradition ou une volonté de conserver des pratiques pastorales passées, mais bel et bien une nécessité technique et économique.

Après l'interruption de 2013 liée aux mauvaises conditions climatiques, cette année a vu le retour de la « Transhumante » d'Aulon le samedi 7 juin grâce à l'engagement et l'implication des bénévoles de l'Association la Frênette et de la Commune.

Ce jour là, plus de 2000 ovins rejoignent leurs quartiers d'été sur les estives d'Aulon. Musique et chants pyrénéens les ont accueillis avec en particulier « **Jeannot et ses amis** » ainsi que pour la première fois un groupe très attaché à la culture et aux chants bigourdans : les **EthsBandoulets des Baronnie**s.

Après la bénédiction du troupeau, les moutonniers transhumants se sont refait une santé autour d'un repas montagnard sous le chapiteau. Ils ne furent pas seuls puisque le village accueilli plusieurs centaines de personnes venues accompagner les troupeaux.

Plus tard les bergers ont reçu solennellement par les autorités les clés des estives. Accompagnés par les « **oueilles** » estivantes, ils quittèrent le village pour rejoindre leur cabane d'altitude. Au village, la fête continua tard dans la soirée ...

Ainsi grâce à l'enthousiasme, la bonne humeur et le travail des 47 bénévoles présents, le succès fut au rendez-vous !

Ainsi vont les transhumances qui depuis des centaines d'années rythment la vie des humains et des animaux. Soyons toujours nombreux à venir partager ces moments précieux !



RICE

*La vie a besoin de la nuit !
la nuit a besoin de nous.*



Qu'est-ce que la Pollution Lumineuse ?

L'expression **pollution lumineuse** désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la fonge (le règne des champignons), les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.

Elle est souvent associée à la notion de gaspillage d'énergie dans le cas d'un éclairage artificiel mal adapté.

La **Pollution du Ciel Nocturne** (autre expression) désigne plus particulièrement la disparition des étoiles du ciel nocturne en milieu urbain.

Apparue dans les années 80, cette notion est récente et regroupe des phénomènes différents aux conséquences très variées, économiques, humaines ou sur les espèces vivantes.

Il faut donc prévenir la pollution lumineuse, en adaptant les politiques municipales, industrielles et individuelles d'éclairage.

Qu'est-ce que la RICE ? la Réserve Internationale de Ciel Étoilé

« **C'est une alliance d'innovation, de mobilisation, de changement des comportements, pour une labellisation valorisant le territoire** » pour citer Daniel Soucaze des Soucase, directeur général du Pic du Midi.

Ce projet, de dimension internationale, vise d'abord à combler le désir d'observer les étoiles et de préserver la biodiversité par la réduction de la pollution lumineuse et permettra aussi un élargissement de l'offre touristique.

En 2009, il y a eu le regroupement de l'association « Pyrene » et du Pic du Midi Réserve des Nuits Étoilées, et la création d'un partenariat avec EDF et le SDE, Syndicat Départemental d'Électrification. Afin de mettre en place une véritable Réserve Internationale de Ciel Étoilé sur un territoire avec une zone cœur de 600 km², composée de zones noires que sont entre autre **la zone cœur du Parc National, la Réserve du Néouvielle et la Réserve Naturelle d'Aulon**.

Puis ont été rajoutées les zones urbaines environnantes. Cette zone tampon habitée entoure la zone cœur. Elle se compose de 251 communes réparties sur trois territoires engagés.

Les communes concernées par le périmètre de la R I C E sont celles de **la vallée des Gaves** (89 communes), de **la CCHB** (24 communes), **Communauté de Communes de Haute –Bigorre** et celles de **la vallée de la Neste** (138 communes), situées au sud d'une ligne reliant Lourdes, Bagnères et Lannemezan.

Ces communes se sont engagées à respecter le cahier des charges du « **guide de l'éclairage** » et à réaliser à l'avenir des investissements non polluants pour notre ciel, permettant de pouvoir observer ce dernier depuis n'importe quel village.

L'objectif principal est de convertir l'éclairage public des communes, de le repenser en adaptant de nouvelles techniques permettant de focaliser les faisceaux autrement, afin de les rendre moins éblouissants.

Le « **guide de l'éclairage** » a mobilisé tous les experts en la matière, des scientifiques, des éclairagistes, des techniciens et EDF.

Quand on sait que l'éclairage public peut représenter jusqu'à 40 % des dépenses en électricité d'une commune ! Ceci est dû à la vétusté des installations et à une utilisation irrationnelle de la lumière (sur-éclairage, flux lumineux mal orienté, plages horaires excessives,...). Les communes s'engagent donc à respecter ce guide sur l'éclairage, leur permettant d'agir sur les aspects techniques et sur les usages de la lumière (élimination du flux émis au-dessus de l'horizon, adaptation des horaires et niveau d'éclairement, économie d'énergie et respect de l'environnement nocturne).

Car l'augmentation de la pollution lumineuse depuis le XXème siècle a fait disparaître le lien millénaire entre les hommes et la voûte céleste.

L'impact sur la biodiversité commence enfin à être pris en compte. Dans sa quête d'une prolongation du jour au-delà du coucher du soleil, la société moderne a négligé que **2/3** de la faune et de la flore sont nocturnes. On constate une dégradation de l'environnement nocturne (disparition d'insectes, interruption des circuits migratoires, fragilisation des arbres, des végétaux,...).

Nous sommes la 1ère RICE en France, la 1ère en Europe occidentale, la 6ème au monde et la plus grande en termes de zones urbaines.

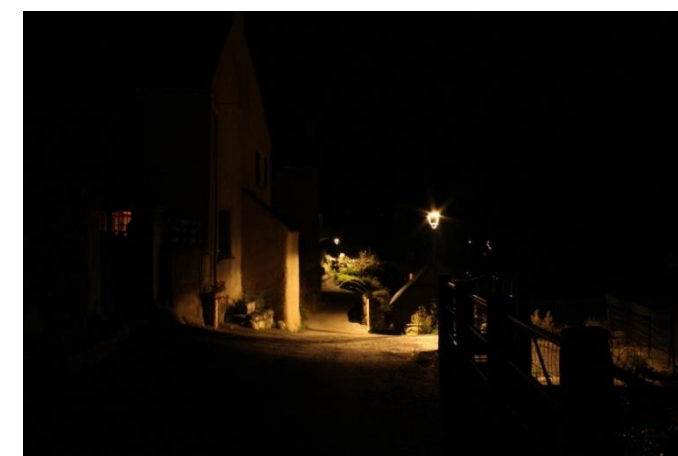
La ville de Toulouse était signataire en 2009 d'une charte et a déjà commencé à convertir une partie de ses éclairages conformément aux préconisations du guide de l'éclairage. Le Grand Tarbes travaille également en ce sens.

Un jour peut-être, le projet passera-il la frontière pour aller travailler du côté de Saragosse ou Barcelone afin de faire diminuer, voire disparaître, les halos lumineux visibles depuis le Pic du Midi.

Des programmes de suivi de la qualité du ciel sont mis en place dans toute la réserve, afin de mesurer les résultats des actions de conversion des éclairages.



AULON AVANT



AULON APRES

Dès décembre 2011, le conseil municipal d'Aulon délibérait sur l'intérêt d'améliorer la performance énergétique tout en diminuant l'impact lumineux de son réseau d'éclairage. Après avoir associé l'Association la Frênette, la commune a proposé le recrutement d'une stagiaire Léa pour étudier les impacts de ces évolutions. S'ensuivit une collaboration très étroite entre le Syndicat Départemental d'Electrification, la mission du Pic du Midi, l'Association Pirene, le Parc National des Pyrénées, l'Université des Pays de l'Adour et l'Association la Frênette.

Grâce à l'expertise et au soutien du Syndicat d'Électrification Rurale des Hautes-Pyrénées, la commune d'Aulon a pu, fin juin 2013, remplacer les lampes d'éclairage public par des lampes moins impactantes pour l'environnement et le paysage.

Nous avons ainsi fait remplacer 70 % de nos lampes sodium Haute Pression, par **des lampes Cosmowhite** à puissance modulable afin d'apporter notre contribution au projet RICE.

Résultats : une diminution de 85 % du flux lumineux envoyé vers le ciel, une facture énergétique en baisse de 35 % et la création d'un couloir écologique nocturne.

Les lumières du village ne polluent plus la forêt en face et favorisent donc la vie des rapaces nocturnes et autres chauve-souris. Le coût du changement d'éclairage a été de 25 000 € dont 14 760 € financés par l'ADEME Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui, Aulon est un village exemplaire pour la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi. Il sert de modèle pour toutes les communes concernées par l'amélioration de l'éclairage.



Enfin, après avoir déposé un dossier de candidature auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, la commune d'Aulon est le premier village des Hautes-Pyrénées qui vient d'obtenir **sa première étoile** par l'intermédiaire de la labellisation de « **villages étoilés** » renforçant ainsi la cohérence de sa démarche.

Nous sommes engagés dans cette voie avec l'Association la Frênette.

Suite à la mise en place d'un programme d'animations, créé par le Pays des Nestes, l'Association la Frênette propose des sorties Nature, des conférences et des manifestations sur la découverte du ciel étoilé. Telles que :

***En mai 2014**, a eu lieu à la Maison de la Nature, le lancement du **concours de photos de ciel étoilé en partenariat avec le Pays des Nestes**.

***Le mercredi 20 août 2014**, une **sortie nocturne « Découverte du ciel étoilé »**, observation des constellations et des merveilles célestes à l'aide de télescopes est prévue avec un animateur de la « Ferme des Étoiles ».

La prise de conscience et la mobilisation sont générales.

Des actions de communication et des animations sont mises en place pour refaire découvrir notre ciel noir et profiter des étoiles.

Nous devons être inventifs et innovants à l'avenir en déclinant des produits touristiques basés sur la contemplation du panorama la nuit, du ciel et de l'astronomie.

Ce seront des atouts supplémentaires pour renforcer le développement économique de notre territoire.



Photo de
Ciel étoilé

ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES, ACTUALITES,

La commune d'Aulon s'est engagée lors de la séance du conseil municipal d'octobre 2013 dans le projet du Parc National des Pyrénées, tendant à mettre en place une gestion environnementale, afin de réduire, voire abandonner les produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces communaux. L'objectif de la commune est de pérenniser durablement les démarches « zéro phyto » déjà engagées. Les espaces entretenus à ce jour ont été répertoriés, en collaboration avec la Communauté de Commune et le cabinet « Territori », mandataire du Parc National.

A plusieurs reprises, Didier a utilisé la balayeuse mécanique intercommunale pour enlever les graviers et autres dépôts, laissés sur les différentes rues après le passage de l'hiver. Puis les employés communaux ont passé le balai manuel partout dans les ruelles. Cette activité est consommatrice de temps. À cette période de l'année, mai-juin, l'équipe s'agrandit avec l'aide du vacher (Alexandre Pailhé Belair) et du berger (Gilles Morrere).

En faisant le choix dès à présent d'utiliser des plantes vivaces locales, de mettre du paillage (soit des copeaux de bois, soit du concassé d'ardoises), la commune s'engage à ne pas entraîner une surcharge de travail pour le personnel et à mettre en place des solutions pérennes.

L'utilisation des copeaux de bois ou d'ardoises permettra de limiter le désherbage et l'arrosage. Au bout d'un mois, on peut déjà constater leur efficacité.



L'opération « fleurissement » continue; Nous progressons ... par étapes...

Une nouvelle "jardinière", à l'angle du local poubelles du lavoir de Saint Éloi a vu le jour. Le muret a été refait et des plantes y ont été installées. Un houx qui devrait faire des boules rouges en hiver (pour faire concurrence au sapin de Noël implanté en face !) et de la sauge bleue et rouge.

Au chemin du Souret, quelques plantes de plus, 2 Junipérus et à l'automne, on mettra des bulbes pour le printemps prochain (Iris,...), car pour l'instant c'est un endroit déjà bien fleuri! Tout en haut des marches de l'escalier du Souret, la jardinière a été refaite avec l'ajout d'un genêt et de plusieurs lavandes, sur paillage en copeaux d'ardoises.

Le massif de la salle des fêtes, tout comme le chemin des bergers, ont été désherbés et un paillage avec des copeaux de bois a été déposé. Quelques sauges ont été ajoutées et un chèvrefeuille.

Les deux jardinières au Monument aux Morts ont été nettoyées.

Face au hangar communal, le talus a été planté d'une douzaine de Millepertuis, plantes couvre-sols à croissance rapide, qui devraient faire diminuer le désherbage sur cette zone.

Au coin du cimetière et à l'arrière de la sacristie, cet angle doit être progressivement aménagé, à l'automne avec des bruyères.

A la pointe du jardin de la Maison de la Nature, un sorbier des oiseaux a été planté.

Les jardinières ont été réservées à la place du village afin de mettre celle-ci en valeur.

L'Auberge des Aryelets et le Pic Noir fleurissent les abords de leurs commerces de façon conséquente et contribuent à l'embellissement de la place.

Les bancs sont à nouveau installés le long du mur du cimetière, afin de permettre une halte pour le repos ou bien les conversations de soirs d'été.

Le quartier du Castéra est remarquablement fleuri grâce au travail de Robert et Eliane Brun. Leur amour des fleurs a transformé ce coin du village en petit paradis qui fait le bonheur des visiteurs et la fierté d'Aulon. Ils ont déjà engagé leur travail d'entretien, d'harmonisation des fleurs et des couleurs afin de permettre au Castéra d'être le Castéra.

Un coup de chapeau également à Natalia pour les magnifiques épouvantails ou « tchoutchela » en russe qui trônent au centre de ses légumes.

N'oublions pas les jardins ou les potagers privés qui demandent tant de travail eux-aussi à leurs propriétaires et qui régaler les yeux de tous par leur luxuriance et leur diversité.

La commune d'Aulon a des projets d'aménagement pour certains espaces publics (cimetière, routes, places,...) et s'emploiera à continuer à les faire avancer, au fil du temps...



L'hélicoptage était prévu le mardi 24 juin, mais un incident technique (crochet d'arrimage cassé) a contraint le pilote à annuler. Partie remise pour le lendemain où grâce à une météo favorable, quoique menaçante, l'opération a pu être menée à bien !

7 rotations, au départ de Lurgues, vers 7 emplacements différents, sont nécessaires afin d'acheminer à bord de « BAGs », le matériel utile aux vacher/bergers pour la durée des estives. Cela comprend du sel (près d'une tonne !), du bois de chauffage, des bouteilles de gaz, de nouveaux portails en bois, spécialement fabriqués par Alexandre et Gilles, pour fermer le Courtaou de l'Aulouehi, de l'orge, des piquets, du grillage, la nourriture et les effets personnels des hommes, sans oublier

« **Les croquettes** » pour les chiens !

À chaque point de livraison, une personne attend, afin de décrocher le bag, au plus vite et permettre à l'hélicoptère de poursuivre ses rotations. Car le temps de vol est compté, car onéreux! Un dossier de financement est déposé chaque année par la commune, afin de bénéficier de subventions d'origine européennes et de l'État. Coût de l'opération 1080 € HT, pour un temps de vol de 35 minutes, parfaitement respecté, grâce à une organisation et une logistique sans faille.

La commune remercie tous les participants, employés communaux, élus et bénévoles, sans qui cette opération ne serait pas possible : Didier, Thomas, Alexandre, Gilles, Cédric, Jean-Claude, Lucien, Gabriel, Laurent Verdier et Vianney, ainsi que Monsieur le Maire copilote à bord de l'hélicoptère.

